

LION ÉLECTRIQUE ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

8/5/2022

MONTRÉAL, le 5 août 2022 La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules urbains de poids moyens et lourds tout électriques, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2022, clos le 30 juin 2022. Lion présente ses résultats en dollars américains et conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Livraison de 105 véhicules, soit une augmentation de 44 véhicules par rapport aux 61 véhicules livrés à la même période l'an dernier.
- Produits des activités ordinaires de 29,5 millions de dollars, en hausse de 12,8 millions de dollars comparativement à 16,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021.
- Perte brute de 3,5 millions de dollars, comparativement à un bénéfice brut de 0,9 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2021.
- Bénéfice net de 37,5 millions de dollars, contre une perte nette de 178,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021. Le bénéfice net comptabilisé pour le deuxième trimestre de 2022 tient compte d'un gain de 56,9 millions de dollars attribuable à une diminution hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et d'une charge de 3,4 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, comparativement à une charge de 99,3 millions de dollars liée à une augmentation hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, à une charge de 54,8 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie et à des coûts de transaction de 13,7 millions de dollars inclus dans la perte nette pour le deuxième trimestre de 2021.
- BAIIA ajusté[1] négatif de 14,4 millions de dollars, en regard d'un BAIIA ajusté négatif de 5,5 millions de dollars

pour le deuxième trimestre de 2021, après essentiellement un rajustement de certains éléments hors trésorerie, tels que la variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et la rémunération fondée sur des actions.

- Les dépenses d'investissement, qui comprennent les dépenses liées à l'usine de Joliet et au Campus Lion, se sont élevées à 44,3 millions de dollars, en hausse de 41,0 millions de dollars, contre 3,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021.
- Les ajouts aux immobilisations incorporelles, qui consistent essentiellement en des activités de recherche et développement, se sont élevées à 24,6 millions de dollars, en hausse de 13,9 millions de dollars comparativement à 10,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021.
- Mise en place d'un programme transfrontalier d'actions au cours du marché de 125 millions de dollars.

¹ Le BAIIA ajusté constitue une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué.

MISE À JOUR CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

- Plus de 700 véhicules sur la route ayant parcouru plus de 16 millions de kilomètres (10 millions de milles).
- Au 4 août 2022, carnet de commandes^[2] de 2 357 véhicules urbains tout électriques de poids moyens et lourds, soit 286 camions et 2 071 autobus, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 575 millions de dollars selon les estimations de la direction.
- Au 4 août 2022, carnet de commandes² de LionEnergy de 226 bornes de recharge et services y étant reliés, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 3,0 millions de dollars.
- Un total de 12 centres d'expérience sont opérationnels aux États-Unis et au Canada.
- Au cours du trimestre, l'installation des postes de montage s'est poursuivie à l'usine de Joliet et la fabrication des véhicules Lion C (pour l'aménagement des postes de travail et la formation des employés) a débuté. Dans le but d'accélérer le rendement sur investissement, la Société a décidé de revoir la cadence de l'augmentation initiale de la capacité de production de l'usine de Joliet afin de l'aligner davantage sur les livraisons prévues et de se concentrer en premier lieu sur la production d'autobus.
- Le gros œuvre du bâtiment de l'usine de batteries est pratiquement achevé. Pour ce qui est du centre d'innovation, les travaux de fondation sont terminés et la structure en acier est achevée à 90 %. Les prototypes d'ensembles de batteries de la Société sont actuellement soumis aux procédures d'essai et de certification, et la conception technique d'une version des ensembles de batteries et de la ligne de modules a

été finalisée. Lion continue de s'attendre à ce que la certification des ensembles de batteries, la réception en usine de l'équipement de production à l'usine de JR Automation et la production des ensembles de batteries à Mirabel aient lieu d'ici la fin de l'année 2022. La réception sur site de l'équipement de production à Mirabel devrait s'achever vers le début de 2023.

- La Société a décidé d'apporter des changements de configuration à certains véhicules afin d'en accroître la qualité et la performance, d'améliorer l'efficacité de la fabrication et d'optimiser la mise au point de nouveaux modèles. Ces mesures ont principalement entraîné la suspension temporaire de la production commerciale et la livraison prévue des véhicules LionA.
- Au 4 août 2022, Lion comptait environ 1 300 employés, dont plus de 300 dans ses équipes d'ingénierie et de recherche et développement.

« Nous sommes satisfaits de notre performance pour le deuxième trimestre, car malgré les défis actuels que présente la chaîne d'approvisionnement, nous avons, pour un troisième trimestre consécutif, réalisé les meilleures livraisons de véhicules de l'histoire de Lion », a déclaré Marc Bédard, président - fondateur de Lion. « Alors que nous sommes sur le point de démarrer les activités à notre usine de fabrication aux États-Unis et à notre usine de batteries, nous avons également décidé d'ajuster le rythme de nos dépenses en immobilisations, ce qui devrait nous permettre d'accélérer le rendement sur le capital investi et de gérer de façon optimale nos ressources en capital », a conclu Marc Bédard.

² Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué. Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge, exprimé en nombre d'unités ou en montant des ventes qui devraient être comptabilisées à l'avenir (au moment prévu de la livraison) pour ce nombre d'unités, est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signées, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 4 août 2022 prévoyaient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement et il y a eu par le passé, et la Société s'attend à ce qu'il continue à y avoir, des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie. La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.

PRINCIPALES EXPLICATIONS SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 29,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, en hausse de 12,8 millions de dollars par rapport à 16,7 millions de dollars pour la période de

trois mois close le 30 juin 2021. Cette augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable à une augmentation de 44 unités du nombre de véhicules vendus, qui est passé de 61 unités (48 autobus scolaires et 13 camions; 41 véhicules au Canada et 20 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 30 juin 2021 à 105 unités (90 autobus scolaires et 15 camions; 91 véhicules au Canada et 14 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 30 juin 2022. Les produits des activités ordinaires pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 ont été touchés par les difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale qui ont obligé la Société à retarder l'assemblage final de certains véhicules et ont entraîné une augmentation des niveaux de stocks.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 52,2 millions de dollars, en hausse de 29,3 millions de dollars comparativement à 22,9 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Cette augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable à une augmentation de 104 unités du nombre de véhicules vendus, qui est passé de 85 unités (66 autobus scolaires et 19 camions; 63 véhicules au Canada et 22 véhicules aux États-Unis) pour la période de six mois close le 30 juin 2021 à 189 unités (162 autobus scolaires et 27 camions; 171 véhicules au Canada et 18 véhicules aux États-Unis) pour la période de six mois close le 30 juin 2022. Les produits des activités ordinaires de la période de six mois close le 30 juin 2022 ont subi l'influence de défis constants de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui ont obligé la Société à reporter l'assemblage final de certains véhicules et ont eu pour effet d'accroître les stocks.

Coût des ventes

Le coût des ventes s'est établi à 33,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, en hausse de 17,2 millions de dollars comparativement à la période de trois mois close le 30 juin 2021. Le coût des ventes s'est établi à 56,5 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, en hausse de 32,7 millions de dollars comparativement à la période de six mois close le 30 juin 2021. Cette augmentation enregistrée pour les deux périodes est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de vente et des volumes de production, à la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production prévue pour les prochaines périodes de trois mois, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Perte brute (marge brute)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, la marge brute a diminué de 4,4 millions de dollars pour s'établir à une marge brute négative de 3,5 millions de dollars. En comparaison, une marge brute de 0,9 million de dollars avait été dégagée pour la période de trois mois close le 30 juin 2021. La perte brute s'est établie à 4,4 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, tandis qu'elle s'était chiffrée à 0,9 million de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021, ce qui représente une diminution de 3,5 millions de dollars. La diminution

de la marge brute enregistrée pour les deux périodes reflète l'incidence favorable de la hausse des volumes de vente sur la marge brute, principalement contrebalancée par l'incidence de la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production prévue pour les prochaines périodes de trois mois, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Charges administratives

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les charges administratives ont diminué de 38,3 millions de dollars, passant de 50,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021 à 11,7 millions de dollars. Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les charges administratives tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 2,6 millions de dollars, comparativement à 44,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les charges administratives ont augmenté pour s'établir à 9,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les charges administratives ont diminué de 33,6 millions de dollars, passant de 56,3 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021 à 22,7 millions de dollars. Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les charges administratives tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 5,3 millions de dollars, comparativement à 47,8 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les charges administratives ont augmenté pour s'établir à 17,4 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à 8,5 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. La hausse est principalement attribuable à un accroissement des charges attribuable au passage de Lion au statut de société cotée en bourse en mai 2021, à une augmentation des charges découlant du renforcement des capacités du siège social de Lion en prévision d'une croissance attendue des activités et aux honoraires de professionnels liés aux initiatives d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et des projets stratégiques.

Frais de vente

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les frais de vente se sont établis à 6,7 millions de dollars, en baisse de 6,6 millions de dollars, comparativement à 13,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021. Les frais de vente de la période de trois mois close le 30 juin 2022 tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 0,8 million de dollars, comparativement à 10,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la

rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les frais de vente de sont accrus, passant de 3,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021 à 5,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'expansion de l'équipe des ventes de Lion en prévision de l'accélération de la cadence de production et à un accroissement des charges découlant de l'ouverture et de l'exploitation des nouveaux centres d'expérience.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les frais de vente se sont établis à 12,1 millions de dollars, en baisse de 5,6 millions de dollars comparativement à 17,7 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Les frais de vente de la période de six mois close le 30 juin 2022 tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 1,8 million de dollars, comparativement à 12,2 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les frais de vente ont augmenté, passant de 5,5 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021 à 10,3 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'expansion de l'équipe des ventes de Lion en prévision de l'accélération de la cadence de production et à un accroissement des charges découlant de l'ouverture et de l'exploitation des nouveaux centres d'expérience.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction de 13,7 millions de dollars pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2021 sont liés à la réalisation du regroupement d'entreprises et du plan de réorganisation de la Société le 6 mai 2021 en vertu desquels Lion est devenue une société cotée en bourse (le « regroupement d'entreprises ») et étaient principalement composés de frais juridiques, de frais bancaires et d'autres honoraires de professionnels.

Charges financières (produits financiers)

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, les charges financières (produits financiers) ont représenté des produits de 0,8 million de dollars, en baisse de 3,8 millions de dollars, comparativement à des charges financières de 3,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme, à la non-réurrence des charges d'intérêts liées aux instruments de créance convertibles et à la charge de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur qui ont été remboursées le 6 mai 2021, ainsi qu'au gain sur la décomptabilisation d'un passif financier lié à des droits de concession acquis précédemment, en partie contrebalancés par une hausse des charges d'intérêts liées aux obligations locatives. Le gain sur la décomptabilisation du passif financier est survenu à la suite de l'échéance le 7 mai 2022 de l'accord conclu avec une société fermée aux fins de l'acquisition antérieure de droits de concession dans certains territoires des États-Unis.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2022, les charges financières se sont établies à 0,3 million de dollars, en baisse de 6,6 millions de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme, à la non-récurrence des charges d'intérêts liées aux instruments de créance convertibles et à la charge de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur qui ont été remboursées le 6 mai 2021, ainsi qu'au gain sur la décomptabilisation d'un passif financier lié à des droits de concession acquis précédemment, partiellement contrebalancés par une hausse des charges d'intérêts liées aux obligations locatives. Le gain sur la décomptabilisation du passif financier est survenu à la suite de l'échéance le 7 mai 2022 de l'accord conclu avec une société fermée aux fins de l'acquisition antérieure de droits de concession dans certains territoires des États-Unis.

Perte (gain) de change

Les gains et pertes de change se rapportent principalement à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères dans les monnaies fonctionnelles des entités Lion correspondantes. Pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, la Société a inscrit un gain de change de 1,6 million de dollars, comparativement à une perte de change de 0,1 million de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021 en raison principalement d'un affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022 par rapport à la période de trois mois close le 30 juin 2021.

La Société a inscrit un gain de change de 0,7 million de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à un gain de change de 0,1 million de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021, en raison principalement d'un affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2022 par rapport à la période de trois mois close le 30 juin 2021.

Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions

Les obligations liées aux bons de souscription d'actions sont liées au bon de souscription émis en faveur d'un client déterminé en juillet 2020 et aux bons de souscription négociés en bourse et aux bons de souscription négociés par la voie de placements privés émis lors de la clôture du regroupement d'entreprises, le 6 mai 2021. La variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions s'est traduite par un gain de 56,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, comparativement à une charge de 99,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021, et par un gain de 78,4 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, comparativement à une charge de 99,2 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Les gains pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2022 résultent principalement de la diminution du cours des titres des capitaux propres de Lion par rapport aux évaluations précédentes.

Résultat net

La Société a inscrit un bénéfice net de 37,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2022, en comparaison d'une perte nette de 178,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2021.

L'amélioration du résultat net observée pour la période de trois mois close le 30 juin 2022 par rapport à la période de trois mois close le 31 mars 2021 est en grande partie attribuable au gain lié à la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, à la diminution de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, aux coûts de transaction non récurrents engagés au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2021 et à la baisse des charges financières, partiellement contrebalancés par la perte brute et par une augmentation des charges administratives et des frais de vente (compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions).

La Société a inscrit un bénéfice net de 39,6 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2022, en comparaison d'une perte nette de 194,6 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2021.

L'amélioration du résultat net observée pour la période de six mois close le 30 juin 2022 par rapport à la période de six mois close le 30 juin 2021 est en grande partie attribuable au gain lié à la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, à la diminution de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, aux coûts de transaction non récurrents engagés au cours de la période de six mois close le 30 juin 2021 et à la baisse des charges financières, partiellement contrebalancés par la perte brute et par une augmentation des charges administratives et des frais de vente (compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Latasha Akoma et M. Dane L. Parker, respectivement, associée responsable des opérations de GenNx360 Capital Partner et ancien responsable du développement durable/ vice-président, lieux de travail respectueux de l'environnement de General Motors désormais à la retraite, ont été nommés au conseil d'administration de Lion en tant qu'administrateurs indépendants.

Latasha Akoma

Mme Akoma, qui veille à générer de solides performances, des efficacités opérationnelles et une rentabilité dans l'ensemble des sociétés du portefeuille de GenNx, possède plus de 26 ans d'expérience en gestion dans tous les aspects de la fabrication, des activités d'exploitation et des stratégies commerciales.

Avant de se joindre à GenNx360 Capital Partner, elle a occupé plusieurs postes de direction chez Harley-Davidson Motor Company, une entreprise à laquelle elle s'est jointe en 2010 en tant que directrice de l'exploitation et où elle était responsable de l'assemblage des véhicules et de la gestion des matériaux. Auparavant, Mme Akoma était directrice principale des activités de peinture chez Chrysler (anciennement DaimlerChrysler), où elle a occupé divers

postes de direction de plus en plus importants dans les secteurs de l'exploitation et de la gestion générale.

Dane L. Parker

En tant que responsable du développement durable chez General Motors, M. Parker a joué un rôle de premier plan dans le projet de l'entreprise visant à devenir carbone neutre d'ici 2040 et son aspiration à atteindre une cible d'émissions nulles pour tous les nouveaux véhicules légers d'ici 2035. M. Parker a également assumé des responsabilités mondiales en matière de conception, d'ingénierie, de construction, d'exploitation, d'approvisionnement et d'efficacité énergétiques, d'immobilier, de conformité environnementale, ainsi que de stratégie pour le lieu de travail.

Avant de se joindre à General Motors, M. Parker était vice-président mondial, environnement, santé sécurité, installations et immobilier pour Dell, Inc. Il a également passé plus de 13 ans chez Intel Corporation, dans le secteur des technologies et de la fabrication, où il a occupé divers rôles opérationnels, notamment celui de directeur chargé des questions liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité au niveau mondial.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Une conférence téléphonique et une webdiffusion auront lieu le 5 août 2022 à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter des résultats.

Pour participer à la conférence téléphonique, composez le (226) 828-7575 ou le (833) 950-0062 (sans frais) et le code d'accès 842480. Une présentation aux investisseurs et une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique seront également disponibles à l'adresse www.thelionelectric.com, à la page « Événements et présentations » de la section « Investisseurs ». L'événement enregistré sera disponible pendant un certain temps après la conférence téléphonique.

RAPPORT FINANCIER

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec notre rapport financier du deuxième trimestre de 2022, y compris les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la Société au 30 juin 2022 et pour la période de trois mois close à cette date et le rapport de gestion connexe, que la Société déposera auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur notre site Web à l'adresse www.thelionelectric.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021

(non audité)

	30 juin 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	83 003 512	241 702 030
Créances	33 074 111	37 899 085
Stocks	151 710 910	115 978 979
Charges payées d'avance et autres actifs courants	5 737 143	4 647 163
Actifs courants	<u>273 525 676</u>	<u>400 227 257</u>
Actifs non courants		
Autres actifs non courants	821 548	793 298
Immobilisations corporelles	109 844 834	32 668 158
Actifs au titre de droits d'utilisation	57 282 564	60 902 362
Immobilisations incorporelles	117 283 055	81 899 830
Actif sur contrat	13 885 602	14 113 415
Actifs non courants	<u>299 117 603</u>	<u>190 377 063</u>
Total de l'actif	<u><u>572 643 279</u></u>	<u><u>590 604 320</u></u>
PASSIF		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	61 004 762	40 409 565
Partie courante de la dette à long terme et des autres emprunts	10 431 833	13 015 584
Partie courante des obligations locatives	5 158 751	4 691 344
Passifs courants	<u>76 595 346</u>	<u>58 116 493</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme et autres emprunts	3 739 753	62 086
Obligations locatives	54 396 223	57 517 973
Obligations liées aux bons de souscription d'actions	27 281 847	106 225 934
Passifs non courants	<u>85 417 823</u>	<u>163 805 993</u>
Total du passif	<u>162 013 169</u>	<u>221 922 486</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	418 712 958	418 709 160
Surplus d'apport	129 795 436	122 637 796
Déficit	(130 142 467)	(169 755 726)
Écart de conversion	(7 735 817)	(2 909 396)
Total des capitaux propres	<u>410 630 110</u>	<u>368 681 834</u>
Total des capitaux propres et du passif	<u><u>572 643 279</u></u>	<u><u>590 604 320</u></u>

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes de trois et de six mois closes les 30 juin 2022 et 2021

(non audité)

Période de six mois close le		Période de trois mois close le	
30 juin	30 juin	30 juin	30 juin

	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	29 521 016	16 688 939	52 167 809	22 914 417
Coût des ventes	32 972 183	15 789 144	56 530 748	23 821 445
Marge brute (perte brute)	(3 451 167)	899 795	(4 362 939)	(907 028)
Charges administratives	11 702 795	50 002 162	22 680 204	56 272 131
Frais de vente	6 722 480	13 338 268	12 097 982	17 721 847
Coûts de transaction	--	13 654 851	--	13 654 851
Perte d'exploitation	(21 876 442)	(76 095 486)	(39 141 125)	(88 555 857)
Charges financières (produits financiers)	(831 959)	3 001 634	346 449	6 909 024
(Gain) perte de change	(1 620 682)	102 562	(710 040)	(76 091)
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(56 934 623)	99 290 459	(78 390 793)	99 215 214
Résultat net	37 510 822	(178 490 141)	39 613 259	(194 604 004)
Autres éléments du résultat global				
Élément qui sera reclassé ultérieurement en résultat net				
Écart de conversion	(8 075 506)	(1 717 926)	(4 826 421)	(3 020 393)
Résultat global	29 435 316	(180 208 067)	34 786 838	(197 624 397)
Résultat par action				
Résultat de base par action	0,20	(1,13)	0,21	(1,45)
Résultat dilué par action	0,19	(1,13)	0,20	(1,45)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes de trois et de six mois closes les 30 juin 2022 et 2021

(non audité)

	Période de six mois close le		Période de trois mois close le	
	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	37 510 822	(178 490 141)	39 613 259	(194 604 004)
Éléments hors trésorerie:				
Amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	2 739 172	1 548 572	4 722 426	2 532 382
Rémunération fondée sur des actions	3 363 082	54 799 496	7 157 640	60 004 848
Charges de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur	--	415 850	--	2 031 863
Charges de désactualisation et de réévaluation sur le solde du prix d'achat à payer relativement à l'acquisition des droits de concession	26 514	133 724	82 850	286 844
Charges de désactualisation sur les instruments de créance convertibles	--	1 705 883	--	2 503 097
Gain sur la décomptabilisation du solde du prix d'achat à payer relativement à l'acquisition des droits de concession	(2 130 583)	--	(2 130 583)	--
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(56 934 623)	99 290 459	(78 390 793)	99 215 214
Gain latent de change	(62 362)	(398 443)	(270 106)	(434 369)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(2 568 999)	(19 658 089)	(23 314 671)	(22 252 943)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(18 056 977)	(40 652 689)	(52 529 978)	(50 717 068)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 239 014)	(3 284 824)	(68 033 364)	(4 396 723)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(23 907 201)	(10 716 772)	(38 689 711)	(17 166 957)
Aide gouvernementale liée aux immobilisations incorporelles	--	1 321 125	--	1 777 315
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(56 146 215)	(12 680 471)	(106 723 075)	(19 786 365)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation nette des facilités de crédit	--	(21 239 925)	--	(16 262 610)
Remboursement d'emprunts sur crédits d'impôt pour la recherche et le développement et subventions à recevoir	--	--	--	(2 745 712)
Augmentation de la dette à long terme	3 703 805	--	3 703 805	15 775 473
Remboursement de la dette à long terme et d'autres emprunts	(69 330)	(41 035 572)	(373 108)	(41 405 598)
Remboursement d'instruments de créance convertibles	--	(23 903 068)	--	(23 903 068)
Paiement au titre des obligations locatives	(1 120 721)	(582 250)	(2 337 538)	(1 029 975)
Produit de l'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission	--	196 255 491	--	196 255 491
Produit de l'émission d'actions dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et de bons de souscription	3 798	54 394	3 798	54 394
Produit de l'émission d'actions dans le cadre d'une transaction de regroupement d'entreprises	--	308 232 870	--	308 232 870
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 517 552	417 781 940	996 957	434 971 265
Effet de la fluctuation des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	(770 489)	(10 501)	(442 423)	(72 547)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(72 456 128)	364 438 279	(158 698 518)	364 395 285
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	155 459 640	(134 070)	241 702 030	(91 076)
Trésorerie à la clôture	83 003 512	364 304 209	83 003 512	364 304 209
Autres informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Intérêts versés	504 134	2 950 374	854 120	4 000 843
Intérêts versés au titre des obligations locatives	767 975	107 732	1 540 062	189 605

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET AUTRES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Le présent communiqué fait référence au BAIIA ajusté, qui constitue une mesure financière non conforme aux IFRS, et à d'autres indicateurs clés de performance, notamment le carnet de commandes de la Société, qui sont définis ci-après. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS, n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS; il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Elles s'ajoutent plutôt aux mesures conformes aux IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie des résultats d'exploitation de la Société, tels que les comprend la direction. Elles ne doivent donc pas être considérées isolément pour l'analyse de l'information financière présentée selon les IFRS ni s'y substituer. Lion compense ces limitations en s'appuyant principalement sur les résultats selon les IFRS de Lion et en utilisant le BAIIA ajusté et le carnet de commandes à

titre complémentaire. Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier à une seule mesure financière pour évaluer les activités de Lion.

BAlIA ajusté

Le « BAlIA ajusté » est défini comme le résultat net avant les charges financières, la charge ou l'économie d'impôt sur le résultat et les amortissements, rajusté pour tenir compte de la rémunération fondée sur des actions, des variations de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, du gain ou de la perte de change et des coûts de transaction et autres charges non récurrentes. Le BAlIA ajusté se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS ni présentée conformément à celles-ci. Lion croit que l'utilisation du BAlIA ajusté constitue un outil supplémentaire que les investisseurs peuvent utiliser pour évaluer les résultats d'exploitation et les tendances en cours et pour comparer ses mesures financières à celles d'autres sociétés comparables, qui peuvent présenter des mesures financières non définies par les IFRS semblables aux investisseurs. Le lecteur doit toutefois savoir que, lors de l'évaluation du BAlIA ajusté, Lion pourrait engager des charges futures semblables à celles qui sont exclues du calcul du BAlIA ajusté. De plus, la présentation de ces mesures par Lion ne doit pas suggérer que celle-ci conclut que ses résultats futurs ne subiront pas l'incidence d'éléments inhabituels ou ponctuels. Le BAlIA ajusté calculé par Lion peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer le BAlIA ajusté de la même façon. Les lecteurs sont invités à examiner le rapprochement du résultat net, soit la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable, et du BAlIA ajusté présenté par la Société à la section « Rapprochement du BAlIA ajusté » de la rubrique 13.0, « Résultats d'exploitation », de son rapport de gestion pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2022.

Carnet de commandes

Le présent communiqué de presse fait également référence au carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules (camions et autobus) ainsi qu'aux bornes de recharge. Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge, exprimé en nombre d'unités ou en montant des ventes qui devraient être comptabilisées à l'avenir (au moment prévu de la livraison) pour ce nombre d'unités, est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signés, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 4 août 2022 prévoyaient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement et il y a eu par le passé, et la Société s'attend à ce qu'il continue à y avoir, des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les

délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie.

La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles. Voir la section ci-après pour une description complète de la méthodologie utilisée par la Société relativement au carnet de commandes et de certains risques et incertitudes importants liés à cette méthodologie et à la présentation du carnet de commandes.

Méthodologie du carnet de commandes

Principe général

Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge, exprimé en nombre d'unités ou en montant des ventes qui devraient être comptabilisées à l'avenir (au moment prévu de la livraison) pour ce nombre d'unités, est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signées, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 4 août 2022 prévoyaient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement et il y a eu par le passé, et la Société s'attend à ce qu'il continue à y avoir, des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie.

La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.

Délais de livraison

Le carnet de commandes de la Société fait référence aux produits qui n'ont pas encore été livrés, mais dont la direction s'attend raisonnablement à ce qu'ils soient livrés dans un délai qui peut être raisonnablement estimé et il inclut, dans le cas des bornes de recharge, des services qui n'ont pas été achevés, mais dont la direction s'attend

raisonnablement à ce qu'ils soient achevés dans le cadre de la livraison du produit.

Les commandes et les demandes d'achat prévoient généralement un délai au cours duquel le client s'attend à recevoir les véhicules. Ce délai peut correspondre à une date spécifique, à un nombre ou à une fourchette de mois suivant l'émission du bon de commande ou de la demande, ou à une année civile. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 4 août 2022 prévoyaient un délai de livraison, sous réserve du respect des conditions énoncées dans chaque commande (qui, dans la quasi-totalité des cas, comme il est indiqué plus en détail aux présentes, concernent l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales), allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les délais de livraison sont communiqués de temps à autre par la Société, lorsqu'ils sont disponibles pour les commandes importantes. Les délais de livraison ne doivent pas être interprétés comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société que le moment réel de la livraison aura lieu comme prévu. Compte tenu de la nature des activités et des produits de la Société, du délai implicite de production et de livraison d'un véhicule (qui peut être affecté, entre autres, par les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement ou les changements apportés aux spécifications), du type de certains clients de la Société (dans de nombreux cas, des propriétaires de parcs qui exercent des activités à forte densité de capital et qui nécessitent du financement et de la flexibilité continue au niveau de l'échéancier) et du fait que, comme il est décrit plus en détail aux présentes, la quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement, il y a eu par le passé, et la Société s'attend à ce qu'il continue à y avoir, des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie.

Établissement du prix

Lorsque le carnet de commandes de la Société est exprimé sous la forme d'un montant de ventes, ce montant a été déterminé par la direction en fonction des spécifications ou des exigences actuelles de la commande concernée, en supposant qu'aucune modification n'est apportée à ces spécifications ou à ces exigences et, dans les cas où le prix d'un produit ou d'un service peut varier à l'avenir, il représente l'estimation raisonnable de la direction du prix prospectif au moment où cette estimation est présentée. Un petit nombre de véhicules inclus dans le carnet de commandes ont un prix qui doit être confirmé en fonction des spécifications et des autres options dont le client concerné et la Société conviendront dans le futur. Pour l'établissement du carnet de commandes et de la valeur attribuée à ces commandes, la direction a estimé le prix en fonction de ses listes de prix actuelles et de certaines autres hypothèses relatives aux spécifications et aux exigences jugées raisonnables dans les circonstances.

Indicateur de rendement

Le carnet de commandes se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS et n'est ni divulguée dans les états financiers de la Société ni dérivée de ceux-ci. La Société estime que la publication de son carnet de commandes offre un outil supplémentaire aux investisseurs pour évaluer la performance, la présence des produits de la Société sur le marché et le rythme des dépenses en immobilisations et l'outillage.

Le calcul que la Société effectue de son carnet de commandes peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer leur carnet de commandes, les commandes en attente ou leur prise de commandes de la même façon. De plus, comme il a été mentionné précédemment, la présentation du carnet de commandes de la Société est calculée en fonction des commandes et des demandes faites au moment où l'information est présentée et elle ne se fonde pas sur l'évaluation par la Société d'événements futurs et ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.

Évaluation en cours; facteurs de risque

Une partie des véhicules et des bornes de recharge figurant dans le carnet de commandes de la Société est susceptible d'être annulée dans certaines circonstances (que ce soit en raison d'un retard de livraison, de la non-disponibilité d'une subvention ou d'une incitation ou autrement), dans un certain délai. La direction passe en revue la composition du carnet de commandes chaque fois que celui-ci est présenté afin de déterminer si des commandes doivent en être retirées. Aux fins de cet exercice, la direction cible les commandes qui ont été ou qui sont raisonnablement susceptibles d'être annulées et examine, notamment, si les conditions relatives à la commande sont raisonnablement susceptibles d'entraîner une annulation de la commande dans les périodes futures ainsi que toute autre information disponible jugée pertinente, y compris les discussions continues avec les clients. Un tel exercice peut entraîner de temps à autre le retrait de commandes qui ont été précédemment incluses dans le carnet de commandes, même si elles n'ont pas été officiellement annulées par le client.

La Société ne peut pas garantir que son carnet de commandes sera réalisé en totalité, en temps voulu, voire du tout, ou que, même s'il est réalisé, les produits des activités ordinaires générés se traduiront par des bénéfices ou par la création de liquidités comme il est prévu, et toute insuffisance pourrait être importante. La transformation par la Société de ses commandes en ventes effectives est soumise à un certain nombre de risques, notamment ceux décrits ci-après et ceux décrits à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019 et à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque », du rapport annuel de la Société sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Par exemple, un client pourrait omettre d'honorer une commande, faire l'objet d'une faillite ou d'une insolvabilité ou cesser d'exercer ses activités. En outre, la quasi-totalité des commandes incluses dans le carnet de commandes sont assujetties à des conditions

relatives à l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales ou au calendrier des livraisons et, dans un nombre limité de cas, à la disponibilité de certaines spécifications et options, ou au renouvellement de certaines routes par les autorités gouvernementales ou scolaires. Par conséquent, la capacité de la Société à transformer son carnet de commandes en ventes effectives est largement tributaire de l'obtention des subventions et des incitations gouvernementales, et du moment où celles-ci sont obtenues. Les subventions et les incitations gouvernementales les plus notables sont celles prévues par le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec, le Fonds pour le transport en commun à zéro émission (« FTCSE ») d'Infrastructure Canada du gouvernement fédéral, et le Hybrid and Zero-Emission Truck and Bus Voucher Incentive Project (« HVIP ») de la Californie. La résiliation, la modification, le retard ou la suspension de ces subventions et incitations gouvernementales pourrait entraîner des retards de livraison ou l'annulation de la totalité ou d'une partie de ces commandes, ce qui pourrait nuire considérablement aux activités, aux résultats d'exploitation ou à la situation financière de la Société.

La transformation par la Société de son carnet de commandes en ventes effectives dépend également de sa capacité à fabriquer ses véhicules de manière économique et dans les délais, à l'échelle. La Société a livré 196 véhicules au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et 189 véhicules au cours du semestre clos le 30 juin 2022. Au 4 août 2022, le carnet de commandes de véhicules de la Société s'élevait à 2 357 véhicules. L'exécution de la stratégie de croissance de la Société et la transformation de son carnet de commandes nécessiteront donc une intensification importante de sa production. Bien que l'usine de Saint-Jérôme de la Société ait actuellement une capacité de production annuelle de 2 500 véhicules à grande échelle et que la Société soit actuellement en train d'établir ses activités à l'usine de Joliet et au Campus Lion, la Société a une expérience limitée à ce jour dans la fabrication d'un grand volume de véhicules. En outre, au 4 août 2022, environ 418 véhicules inclus dans le carnet de commandes, représentant une valeur de commande totale combinée d'environ 165 millions de dollars, se rapportaient à des produits qui ont été développés et qui étaient vendus, mais qui n'étaient pas en production commerciale. Si la Société n'est pas en mesure de développer et d'augmenter avec succès ses processus de fabrication tout en respectant les coûts et les délais prévus, cela pourrait nuire considérablement à ses activités, à ses résultats d'exploitation ou à sa situation financière. Par conséquent, la réalisation par la Société de son carnet de commandes pourrait être touchée par des variables indépendantes de sa volonté et il se pourrait qu'elle ne se concrétise pas entièrement. Voir la rubrique 3.0, « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion. Voir la rubrique 3.0, « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs », du rapport de gestion de la Société pour la période de trois mois close le 30 juin 2022.

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour les périodes de trois et de

six mois closes les 30 juin 2022 et 2021 :

	Non audité Périodes de six mois closes les 30 juin		Non audité Périodes de trois mois closes les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
	(en milliers)			
Produits des activités ordinaires	29 521	\$ 16 689	\$ 52 168	\$ 22 914
Résultat net	37 511	\$ (178 490)	\$ 39 613	\$ (194 604)
Charges financières (produits financiers)	(832)	\$ 3 002	\$ 346	\$ 6 909
Amortissements	2 739	\$ 1 264	\$ 4 722	\$ 2 248
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	3 363	\$ 54 799	\$ 7 158	\$ 60 005
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions ²⁾	(56 935)	\$ 99 290	\$ (78 391)	\$ 99 215
(Gain) perte de change ³⁾	(1 621)	\$ 103	\$ (710)	\$ (76)
Coûts de transaction et autres charges non récurrentes ⁴⁾	1 363	\$ 14 506	\$ 1 532	\$ 14 916
BALIA ajusté	(14 411)	\$ (5 526)	\$ (25 729)	\$ (11 387)

(1) Représente les charges hors trésorerie comptabilisées dans le cadre de l'émission et de la réévaluation à la juste valeur des options sur actions émises en faveur de participants dans le cadre du régime d'options sur actions de Lion, comme il est décrit à la note 10 des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités aux 30 juin 2022 et 2021 et pour les périodes de trois et de six mois closes à ces dates.

(2) Représente la variation hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, comme il est décrit à la note 9 des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités aux 30 juin 2022 et 2021 et pour les périodes de trois et de six mois closes à ces dates.

(3) Représente les (gains) ou les pertes hors trésorerie liés à la conversion de devises.

(4) Pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2022, représente les honoraires de professionnels liés aux initiatives d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et des projets, ainsi que d'autres honoraires de professionnels non récurrents. Pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2021, représente les coûts de transaction liés au regroupement d'entreprises clôturé le 6 mai 2021, les honoraires de professionnels liés à des transactions de financement et d'autres honoraires de professionnels non récurrents.

À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Electric est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société crée, conçoit et produit des camions commerciaux urbains tout électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

À la fine pointe des technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques, spécialement adaptées aux besoins quotidiens de leurs utilisateurs. Lion est convaincue que la transition vers des véhicules entièrement électriques entraînera des améliorations majeures dans notre société, notre environnement et notre qualité de vie.

Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens donné au terme forward-looking statements dans la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Dans le présent communiqué, les énoncés qui ne sont pas des faits historiques, notamment des énoncés relatifs aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des énoncés prospectifs et devraient être évalués comme tels.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « devoir », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres énoncés qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas nécessairement ces termes. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et la capacité de la Société à le convertir en ventes réelles, sa stratégie à long terme et sa croissance future, son projet d'usine de batteries et de centre d'innovation au Québec et son usine de fabrication aux États-Unis, ainsi que le lancement prévu de nouveaux modèles de véhicules électriques. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de retenir et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, que Lion ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure, que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations économiques au cours des périodes à venir et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis, au cours des périodes à venir, s'il y a lieu, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces

estimations et hypothèses se révéleront exactes.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique et juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19 et l'émergence de variants de la COVID-19; toute retombée négative de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui continue d'affecter les marchés économiques et financiers mondiaux et d'exacerber les défis économiques actuels; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute fluctuation défavorable et la volatilité du prix et de la disponibilité des matières premières contenues dans les composants nécessaires à la fabrication des produits de Lion; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par Lion au fil du temps; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; les pénuries de main-d'œuvre (notamment en raison d'une rotation du personnel, du départ d'employés et de demandes de salaires plus élevés), qui peuvent obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à réduire sa production et ses niveaux de livraison ou à revoir à la baisse ses plans de croissance, et qui pourrait poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité de la part de Lion à répondre aux attentes de ses clients quant aux produits, spécifications et services; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; l'incapacité à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; tout événement ou circonstance qui se traduirait par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, y compris la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques; toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires; et l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée contre la Société de temps à autre.

Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice 2021. Nombre de ces risques sont

indépendants de la volonté de la direction de Lion, qui ne peut ni les contrôler ni les prévoir. Tous les énoncés prospectifs inclus dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les avertissements contenus dans le présent document et les facteurs de risque inclus dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

SOURCE La Compagnie Électrique Lion